

En date du 15/09/2026

Nom et description du FCPE	Durée de placement minimum	Échelle de risque	Valeur liquidative	Perf. depuis le début de l'année (YTD)	Performances sur 3 ans	Performances sur 5 ans	Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Agrica Obligataire – Part A Pour valoriser votre épargne salariale en visant la performance des marchés obligataires tout en acceptant les risques liés à ce marché. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales</i>	2 ans	2 / 7	33,73 €	-1,94 %	7.4 %	-2.13 %	FCPE Agrica	2,22%	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%
							Indice	1,15%	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%
Agrica Obligations Vertes – PART A Pour obtenir une performance financière dans la durée en prenant en compte les critères ESG (Environnement, Social et de Gouvernance), et en répondant de façon concrète aux objectifs de l'accord de Paris en privilégiant l'investissement dans des obligations vertes visant à favoriser la réduction globale d'émissions de CO2. <i>Ce fonds est classé Art. 9 selon le règlement SFDR : Fonds ayant pour objectif un investissement durable. Ce fonds bénéficie du label Greenfin</i>	7 ans	3 / 7	14,78 €	-3,10 %			FCPE Agrica	0,08%	---	---	---	---
							Indice	1,23%	---	---	---	---
Agrica Défensif – Part A Pour dynamiser la performance de votre épargne grâce à une diversification vers les actions, en acceptant le risque d'une moindre régularité des rendements. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales</i>	3 ans	3 / 7	51,97 €	-0,48 %	12.12 %	3.95 %	FCPE Agrica	4,11%	2,91%	7,63%	-10,76%	2,74%
							Indice	5,44%	4,01%	8,38%	-11,72%	2,53%
Agrica Équilibré – Part A Pour rechercher un surcroît de performance grâce à une répartition équilibrée entre marchés de taux et d'actions, en acceptant un risque modéré de baisse des rendements. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales</i>	3 ans	3 / 7	65,83 €	1,89 %	21 %	13.25 %	FCPE Agrica	7,51%	4,12%	9,68%	-13,00%	10,70%
							Indice	12,06%	6,11%	12,25%	-11,77%	9,93%
Agrica Dynamique – Part A Pour une recherche de performance élevée avec une exposition marquée aux fluctuations du marché actions et un risque de variations importantes de performances. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales</i>	5 ans	3 / 7	84,27 €	4,22 %	29.31 %	26.95 %	FCPE Agrica	10,53%	4,95%	12,66%	-11,98%	17,33%

Nom et description du FCPE	Durée de placement minimum	Échelle de risque	Valeur liquidative	Perf. depuis le début de l'année (YTD)	Performances sur 3 ans	Performances sur 5 ans	Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Indice	17,87%	7,91%	15,32%	-11,20%	16,19%							
Agrica Long Terme - Part A Pour chercher à valoriser une épargne de long terme grâce à une exposition aux marchés des actions internationales. La réalisation d'une plus-value potentielle est la contrepartie d'un risque de perte en capital. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales</i>	8 ans	4 / 7	53,45 €	7,11 %	33.19 %	23.48 %	FCPE Agrica	5,86%	8,40%	11,25%	-17,29%	30,02%
							Indice	-	-	-	-	31,07%
Agrica Actions Responsables - Part A Pour obtenir une performance financière dans la durée en prenant en compte les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance), en répondant de façon concrète aux Objectifs de Développement Durable tout en privilégiant les thèmes de la santé et de l'environnement. Cet investissement est soumis aux fluctuations du marché actions. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales. Ce fonds bénéficie du label ISR gouvernemental</i>	5 ans	4 / 7	39,53 €	8,17 %	40.88 %		FCPE Agrica	13,12%	4,87%	-	-	-
							Indice	23,70%	9,49%	-	-	-
Agrica PME long terme - Part A Pour chercher à valoriser une épargne de long terme par une exposition aux marchés actions, en acceptant des fluctuations fortes et un risque important de variation des performances.	5 ans	4 / 7	29,18 €	%								
Amundi Actions DUO ESR Le Fonds a pour objectif de rechercher une appréciation du capital sur le long terme, à travers une allocation cible composée de 80% d'actions cotées et 20% d'actifs non cotés. <i>Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.</i>	8	4 / 7	https://www.amundi-ee.com/entr/product/view/QS000920696									

							En date du					
Nom et description du FCPE	Durée de placement minimum	Échelle de risque	Valeur liquidative	Perf. depuis le début de l'année (YTD)	Perf. sur 3 ans	Perf. sur 5 ans	Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Amundi 3 mois ESR-H Rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence l'ESTR capitalise (l'indice représentatif du taux monétaire de la zone euro). Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.	3 mois	1 / 7	108,09 €	1,10 %	8.67 %	9.94 %	FCPE Amundi	2,10%	3,66%	3,14%	-0,10%	-0,64%
							Indice	2,24%	3,80%	3,28%	-0,02%	-0,55%
Amundi Label Harmonie Solidaire ESR-F Pour une gestion flexible et de conviction à travers une exposition aux diverses classes d'actifs (actions, obligations, monétaires) tout en offrant une dimension solidaire et ISR. Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales. Ce fonds bénéficie du label CIES.	3 ans	2 / 7	14,67 €	1,73 %	11.31 %	6.65 %	FCPE Amundi	2,30%	4,36%	5,79%	-7,87%	2,01%
							Indice	---	---	---	---	---
Amundi Label Equilibre Solidaire ESR-F Labellisé par le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES) et par FINANSOL, ce fonds est investi, de façon équilibrée, entre supports actions et taux sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables. Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales. Ce fonds bénéficie du label CIES.	5 ans et +	3 / 7	194,77 €	4,57 %	24.77 %	20.28 %	FCPE Agrica	10,40%	5,37%	10,40%	-12,01%	8,83%
							Indice	---	---	---	---	---
Amundi Protect 90 ESR Une gestion avec pour double objectif de préserver, à tout moment durant la période de protection, 90 % de la plus élevée des valeurs de parts constatées et de bénéficier partiellement sur le long terme des performances des marchés internationaux. Ce fonds est classé Art. 8 selon le règlement SFDR : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.	3 ans	3 / 7	120,48 €	0,61 %	10.26 %	5.54 %	FCPE Agrica	3,92%	3,64%	3,46%	-6,36%	1,76%
							Indice	---	---	---	---	---